

PRIX DE L'ÉVÉNEMENT

COM-ENT D'OR

L'AVOCAT DANS LA CITÉ

Entreprise : **Ordre des avocats**

Date : 09-2022 / 10-2022



POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Du 3 au 9 octobre 2022, le barreau de Paris organise l'opération « L'Avocat dans la Cité ». Les Parisiens peuvent bénéficier de consultations juridiques gratuites et confidentielles assurées par les avocats du barreau de Paris. Pendant toute une semaine, 800 avocats du barreau de Paris se mobilisent pour dispenser des consultations juridiques gratuites et confidentielles, avec ou sans rendez-vous, dans plusieurs lieux de la capitale.

POUR QUI ?

Aux Parisiens mais également à tous les citoyens.

COMMENT ?

Pendant une semaine, des avocats bénévoles du barreau de Paris assurent des consultations juridiques gratuites et confidentielles, avec ou sans rendez-vous, dans plusieurs lieux de la capitale :

- Du 3 au 7 octobre, dans les mairies d'arrondissement et dans le Bus de la Solidarité stationné Place de la République ;
- Du 5 au 9 octobre, le parvis de l'Hôtel de ville de Paris où est installé « Le Village de l'avocat ».

Cet événement est organisé sans agence.

Pour faire connaître cet événement, l'Ordre des avocats de Paris s'est appuyé sur un réseau d'affichage de commerce de proximité et à réaliser des sacs à baguette.

Ce dispositif de communication a été complété par des spots diffusés sur BFM Paris et nous a permis d'obtenir un reportage de 2 minutes sur BFM Paris

QUELS RÉSULTATS ?

Au total, ce sont plus de 5.000 consultations gratuites qui ont été assurées sur la semaine.

Les thématiques les plus demandées sont le logement (23%), la famille (22%) et le travail (19%) parmi d'autres thématiques proposées telles que Patrimoine/successions, droit des sociétés, droit pénal, droit fiscal, droit des étrangers...

87,7% des visiteurs ont été satisfait voire très satisfait de la réponse apportée et 91,8% se disent prêts à consulter à nouveau un avocat en cas de problèmes juridiques.